



Bilan des démarches de consultation et concertation concernant le projet d'aménagement de l'entrée Est de la Cité de Carcassonne

**dans le cadre de l'Opération Grand Site
et en phase amont du recrutement de la maîtrise d'œuvre**

Version finale du 1^{er} octobre 2018

1. Le projet dans les grandes lignes :

Le projet Grand Site Cité de Carcassonne prévoit trois axes stratégiques : améliorer les conditions d'accueil et de visite en cœur de projet, élargir la découverte et optimiser le développement économique. Cela est formalisé à travers un plan de 28 actions permettant de répondre aux objectifs de gestion, de préservation et de développement du Grand Site. Ces actions se répartissent entre la Cité et les deux entrées Est et Ouest, elles optimisent les conditions de déplacement à l'échelle du Grand en répartissant les entrées de manière plus équilibrée, elles favorisent un développement à l'échelle territoriale.

Seul le projet de l'entrée Est est concerné par la concertation et intègre :

- L'action 3 : le réaménagement des fossés de la Cité de Carcassonne
- L'action 5 : la réalisation d'un centre d'accueil ou maison du grand site en lieu et place de l'hôtel du pont levis
- L'action 6 : aménagement d'une promenade entre la Cité et le parking de délestage + le jardin du Prado et rue Gustave Nadaud
- L'action 7 : aménagement du parking de délestage
- L'action 7.4 : aménagement du giratoire département et du rond-point au parking
- L'action 8 : aménagement du parking Delteil
- L'action 9 : aménagement du parking Tripier

2. Les points clefs pour le déroulement de la démarche participative

a. Le cadre du dialogue

Le cadre du dialogue a été défini en lien avec le Syndicat mixte de l'Opération Grand Site et sur la base de contacts préalables ; il peut se résumer par les points suivants :

L'objectif de la démarche

Positionnée en amont du lancement de la consultation pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre du projet, la démarche participative avait pour objectif de **recueillir les perceptions, besoins et suggestions des acteurs et habitants concernés par le projet** d'aménagement de l'entrée Est de la Cité médiévale de Carcassonne.

Les objets du dialogue

Les aspects du projet à discuter, autrement dit les marges de manœuvre liées aux orientations proposées dans le projet, concernaient les points suivants :

- **Aspects fonctionnels** : emplacement des bornes, horaires d'accès à la Cité, prix des parkings, autorisations d'accès (qui ?), contraintes d'accès, services mis en place pour pallier les contraintes d'usages, dimension expérimentale de la mise en œuvre du projet...
- **Conception des aménagements** : fonctionnalités du parking Delteil réservé aux habitants, possibilités d'accès au parking de délestage, précision des scénarios d'aménagement...
- **Mise en œuvre des travaux** : planification, impacts sur les riverains, dimension expérimentale de la mise en œuvre...

Les produits du dialogue

La concertation a ainsi permis d'établir :

- **Une liste des besoins en lien avec le projet d'aménagements** de l'entrée Est.
- **Des propositions** qui porteront notamment sur les points identifiés ci-dessus.

L'articulation avec le processus global et l'instance de décision

Les éléments issus de la concertation locale sont ainsi **transmis au Syndicat mixte** qui a validé le cahier des charges pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre du projet **auquel ces éléments sont annexés**. Ils seront validés par le Conseil Syndical.

Les acteurs concernés

Au cours de la phase préparatoire, en lien avec le Syndicat mixte de l'Opération Grand Site, **les principaux groupes d'intérêt** concernés par le projet ont été précisés, ce qui a abouti à déterminer les catégories suivantes :

- **Les habitants** : en premier lieu, les habitants de la Cité et ceux des quartiers périphériques à l'Est de la Cité.
- **Les acteurs économiques** : commerçants à l'année, commerçants saisonniers, hébergeurs (chambres d'hôtes et hôteliers), livreurs, agriculteurs.
- **Les acteurs institutionnels** : collectivités du Syndicat Mixte, Police municipale, Centre National des Monuments historique, Ecole Calendretta, Musée, Services de l'Etat (DREAL / DRAC / Préfecture).
- **Un public plus large** : dont touristes, acteurs du tourisme, autres habitants de la Cité

La façon de procéder

Deux temps de participation complémentaires se sont combinés en amont de la consultation pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre du projet :

- **une phase de consultation large** via la possibilité de contributions écrites et l'organisation de réunions publiques par groupe d'intérêt.
- **et un temps de concertation dans le cadre d'un groupe de travail** avec des représentants des acteurs concernés, ce groupe de travail ayant vocation à poursuivre l'accompagnement de l'élaboration du projet une fois la maîtrise d'œuvre recrutée.

La première réunion du groupe de travail a été organisée dans la foulée des réunions publiques. Il s'est saisi des éléments issus de la consultation et en particulier des éléments issus des réunions publiques pour les préciser, les compléter et les approfondir.

b. En synthèse : les modalités participatives et leur articulation avec l'élaboration du projet

Le schéma page 4 donne une vue d'ensemble du dispositif participatif et de son articulation avec le processus d'élaboration du projet.

Les modalités mises en œuvre pour l'information, la consultation et la concertation des acteurs et habitants peuvent se classer en trois niveaux complémentaires, articulés les uns aux autres :

- **L'information de la population :**

- Mise à disposition par le Syndicat mixte (au siège du Syndicat et en ligne) d'un document de synthèse de présentation des orientations définies pour la mise en œuvre du projet.
- Diffusion large par le Syndicat mixte auprès des habitants, commerçants, fournisseurs de la Cité et autres acteurs concernés par le projet d'un flyer de présentation des orientations principales du projet et d'information sur les modalités de concertation.

- **Des modalités de consultation :**

- Mise à disposition par le Syndicat mixte d'un registre de contributions (dans les locaux du syndicat et en ligne) du 12 juillet au 15 septembre 2018.
- Organisation de réunions publiques sur le projet les 4 et 5 septembre 2018, comprenant :
 - Un temps d'information sur les caractéristiques du projet,
 - Un temps d'expression de chacun sur ses perceptions, besoins, préoccupations et suggestion.
- Organisation des réunions publiques en fonction des différentes catégories d'acteurs concernés (habitants, commerçants, hébergeurs, tous publics, fournisseurs, institutionnels...).

- **Une démarche de concertation pour l'accompagnement du projet :**

- Mise en place d'un groupe de travail associant les représentants des différents acteurs / groupes d'intérêts concernés.
- Composition du groupe de travail définie de sorte à prendre en compte la diversité des acteurs concernés (invitation à candidater pour y participer lors des réunions publiques :
 - collectivités partenaires (« co-animatrices ») :
 - Syndicat mixte : 1 élu référent, 2 référents techniques
 - Collectivités partenaires : 4 (Mairie, Agglo, Département, Région)
 - habitants : 3 (2 de la Cité, 1 d'un quartier en périphérie Est de la Cité)
 - commerçants : 2
 - autre personne travaillant à la Cité : 1
 - hébergeurs : 2 (1 hôtelier et 1 représentant des Chambres d'hôte)
 - livreurs : 1
 - agriculteur : 1
 - Centre National des Monuments Historiques : 1
 - Police municipale : 1
- Une réunion du groupe de travail le 26 septembre 2018 afin d'approfondir les besoins et suggestions identifiés lors de l'étape précédente.
- Groupe de travail ayant vocation à accompagner par la suite la finalisation du projet et sa mise en œuvre (au moins 5 rencontres au cours de la phase d'élaboration du projet, une fois le maître d'œuvre recruté).

Le **niveau de décision** quant à lui est lié à la gouvernance du Syndicat mixte. Ce dernier a en amont validé le dispositif participatif ; par ailleurs, **les éléments produits par la démarche de consultation et de concertation des acteurs et habitants lui ont été soumis**, éléments annexés au cahier des charges pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre.

Schéma méthodologique général

PHASE DE PREPARATION

Contacts préalables
Réunion préparatoire

Pré-diagnostic et attentes
vis-à-vis de démarche
Note préparatoire

Validation du dispositif

Réunion élus SM

PHASE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Possibilité de contribution
en ligne et au siège du SM

Communication information
Dossier en ligne / au siège du SM
/ Presse / Affiches / Dépliant

Besoins, pistes
Premier bilan

Réunions publiques par groupe
d'intérêt (habitants, commerçants,
herbergeurs, livreurs, institutionnels)

PHASE DE CO-CONSTRUCTION

Validation cahier
des charges MO

Réunion élus SM

Réunion 1 du groupe de travail

Approfondissement des besoins
Enrichissement du bilan

**Recrutement de la maîtrise
d'œuvre** (définition
opérationnelle du projet)

Réunions du groupe de travail
(poursuite du processus, 5
réunions à venir)

Enrichissement des propositions
en lien avec la maîtrise d'œuvre
Synthèse

3. Bilan des participations

Au total, 76 personnes ont participé aux réunions publiques.

Par ailleurs, 10 contributions écrites ont été reçues.

Pour ce qui est du groupe de travail, 15 personnes étaient présentes sur les 17 invitées

4. Eléments issus des démarches de consultation et de concertation

Les éléments issus des démarches de consultation et de concertation sont compilés dans le tableau ci-après. Pour autant, cela ne signifie pas qu'il y a un consensus sur l'ensemble de ces éléments car à ce stade, il s'agissait avant tout de recueillir la diversité des besoins et des premières pistes de réflexion. Ils sont classés en trois catégories :

- Perceptions de la situation actuelle et du projet.
- Préoccupations et besoins exprimés.
- Pistes à explorer, propositions (tous les besoins exprimés n'ayant pas forcément fait l'objet de propositions concrètes).

Par ailleurs, sont notés *en italique des précisions / compléments sur le projet*, apportés au cours des différentes rencontres pour donner des éclairages vis-à-vis de perceptions, besoins, suggestions exprimés.

		Perceptions de la situation actuelle et du projet	Préoccupations et besoins exprimés	Pistes à explorer, propositions
Accès des visiteurs	Cas général	<ul style="list-style-type: none"> - Constat d'un impact des contraintes de stationnement sur l'activité : perte de clients pour le déjeuner car ils n'arrivent pas toujours à se garer. 	<p>Limiter les contraintes d'accès pour les visiteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préoccupation vis-à-vis de l'orientation du projet impliquant, pour les visiteurs, de se stationner au loin, ce qui pourrait avoir un impact sur l'activité, certains se demandant s'il ne faut pas au contraire « remettre de la proximité avec la Cité pour le stationnement » ? - Besoin de faire en sorte que l'accès des touristes ne soit pas compliqué. - Questionnement sur le temps de transfert des clients et des bagages via la voie médiévale : problématique de gestion du double flux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir aux possibilités de <u>limiter les contraintes d'accès des bus</u> (pour éviter que les contraintes ne se reportent sur la gestion des navettes depuis le parking de délestage). - Laisser la possibilité d'amener les gens devant la Cité et <u>conserver le principe de déposer minute</u> pour les bus. - <u>Accès à réfléchir pour les taxis</u> et leur stationnement. - ...Adapter la zone prévue pour <u>permettre le demi-tour des bus</u> (consulter les transporteurs).
		<ul style="list-style-type: none"> - Des difficultés de stationnement importantes en saison : perception d'une insuffisance du projet en termes de nombre de place de parking. <i>Dispositions du projet : 1000 places prévues dans le parking de délestage pour les voitures, 20 pour les bus et 50 pour les camping-cars. 450 places de stationnement supprimées dans le cadre du projet mais 250 compensées grâce à l'agrandissement du parking de délestage. Reste 200 places non compensées, qui pourront l'être par l'amélioration de la gestion des flux.</i> - Problème de la fermeture des parkings souterrains en Bastide le dimanche. 	<p>Prévoir un nombre suffisant de places de stationnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préoccupation liée à la diminution de places de parkings : besoin de prévoir un nombre de place de stationnement suffisant. - Questionnement sur la gestion des stationnements, avec une saturation des parkings en période haute et un éloignement des visiteurs en période basse : quelle gestion possible ? - Trouver des alternatives à la fermeture des parkings souterrains en Bastide le dimanche qui accroît le problème de saturation des parkings. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une réflexion sur <u>un fonctionnement différencié de la Porte narbonnaise</u> en haute et basse saison - Etudier la possibilité d'ouvrir le parking Tripier aux visiteurs le dimanche <i>Disposition du projet : Parking Tripier dévolu aux commerçants</i> - <u>Agrandir le parking de l'Île de la Cité</u> pour compenser la perte de place ?
	Résidents temporaires	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de stationnement gratuit pour les résidents en Chambres d'hôtes et hôtels de la Cité sur le parking Delteil. 	<p>Permettre le stationnement et sa gratuité pour les résidents des hôtels et chambres d'hôtes à proximité de la Cité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les dispositions actuelles sur le parking Delteil à l'avenir. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver la possibilité de <u>pouvoir récupérer les clients au parking Delteil...</u> <i>Disposition du projet : Des places réservées sur le parking Delteil pour les clients des chambres d'hôtes et hôtels, l'aménagement d'une rampe d'accès moins raide et des navettes à organiser pour la bagagerie.</i> - ... Et maintenir la <u>gratuité</u> des emplacements. <i>Disposition du projet : Question non tranchée.</i>
	Carcassonnais	<ul style="list-style-type: none"> - Un coût de stationnement élevé qui limite la fréquentation des Carcassonnais. 	<p>Favoriser la fréquentation des Carcassonnais (renouer / renforcer leur lien avec la Cité)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter le caractère dissuasif de la tarification du stationnement pour les visiteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Etudier une tarification facilitatrice et des stationnements</u> pour l'utilisation des parkings par les Carcassonnais qui souhaitent visiter la Cité. <i>Précision apportée : parking Delteil gratuit après 19h30.</i>

Accès des habitants	Habitants de la Cité	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions d'accès spécifiques pour les habitants de la Cité : possibilité de stationnement gratuit au parking Delteil et passage possible au niveau des bornes sans restriction d'horaires. - Gestion des entrées dans la Cité par les policiers municipaux très appréciée. 	<p>Privilégier l'accès pour les habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Importance de conserver le principe de liberté et de responsabilisation des habitants de la Cité vis-à-vis des horaires de circulation... - ... Et de veiller à ce que l'accès soit restreint 24h / 24h pour les autres usagers grâce au système de bornes. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Maintenir le passage libre au niveau des bornes</u> pour les habitants (certains soulignant qu'il n'y a pas d'abus de leur part) - <u>Disposition du projet</u> : <i>Considération du droit d'accès à son domicile.</i> - <u>Maintenir le stationnement réservé et gratuit</u> pour les habitants sur le parking Delteil. - <u>Voir la possibilité d'une navette pour le transport des courses</u> pour les habitants de la Cité depuis le parking Delteil.
	Habitants des quartiers Est	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'une injustice concernant les conditions de stationnement des habitants propriétaires et locataires, le parking Delteil étant gratuit pour les premiers mais pas pour les seconds. 	<p>Donner les mêmes possibilités d'accès à tous les habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas faire de distingo entre propriétaire et locataire par rapport aux conditions d'accès à la Cité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Suggestion de certains que les conditions d'accès des locataires soient <u>directement négociées avec leurs propriétaires.</u>
Accès des livreurs	Les véhicules de livraison et leurs impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison avec des véhicules de taille moyenne (avec par ex, pour l'un des fournisseurs, 3 camions de 3,5 T et également un 7,5 T qui livre du frais, carrossé spécialement pour la livraison en Cité) - Une activité liée à la saison touristique (avec par ex, pour l'un des fournisseurs 3 camions qui livrent en pleine saison, 2 à Noël et 1 en hiver). 	<p>Adapter le gabarit des véhicules de livraison aux contraintes de la Cité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte le gabarit des véhicules de livraison. (par ex, passage sur le Chemin des Anglais sans soucis pour les camions de 3,5 T, compliqué pour les 7,5 T). - Questionnement sur les alternatives possibles concernant le type de véhicule accédant à la Cité. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Déterminer les possibilités d'accès en fonction du tonnage</u> des véhicules de livraison. - <u>Utiliser des véhicules d'un gabarit moindre</u>, sachant que cela se traduira par une augmentation du nombre de camions.
		<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'insécurité des habitants du quartier Est de la Cité pour l'accès à leur domicile via le Nord. 	<p>Prendre en compte la sécurité des accès au domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préoccupation sur les possibilités d'accès au quartier Est, au regard du projet de promenade accès Cité et parking de délestage : crainte des riverains d'avoir un seul accès possible par le Nord avec un sentiment d'insécurité (antécédent de caillassage,...), d'où le besoin de conserver les possibilités actuelles d'accès. - Prendre en compte le sentiment d'insécurité pour l'accès des habitants en périphérie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Garder une possibilité d'accès par le chemin de Montlegun puis la rue Blanqui, une circulation en double sens (étant jugée nécessaire lorsque le flux de véhicule est important). - Etudier la question de l'éclairage. - Réfléchir à la possibilité de sécuriser les déambulations lors du festival.

		<ul style="list-style-type: none"> - Constat d'un non-respect de la réglementation vis-à-vis de la taille des camions (90% des camions seraient concernés) alors qu'un arrêté municipal impose des seuils (l 2,5 m, L 5,5 m, h 3,5 m), le problème de la taille des camions venant surtout des livreurs de boissons. - Constat d'une dégradation des pierres du monument en raison d'accrochages (comme au Pont levis) mais aussi des gaz d'échappement, dégradations accrues ces dernières années avec l'augmentation de l'activité. 	<p>Encourager les bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la vie aux fournisseurs vertueux (utilisation de véhicules électriques, taille de véhicule adaptée,...). - Prendre en compte le bruit généré par les livraisons. Rq : Arrêté municipal demandant d'arrêter le système de réfrigération pendant la livraison, jugé problématique par les livreurs (chaîne du froid), même si tolérance pratique. - Importance de l'application de la réglementation : besoin de discipline et de rigueur, sanctions nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Encourager des véhicules électriques</u>, par l'attribution d'une subvention issue de la taxation des véhicules thermiques... - ... <u>Mais tenir compte du renouvellement des camions</u>, environ tous les 5 ans (cas de l'une des entreprises) et que l'éloignement du dépôt demande une autonomie suffisante.
Gestion des flux de livraison		<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement actuel : arrivée par le Prado des camions de livraison à partir de 04h30 – 05h0, voire 05h30 – 06h30 pour l'un des fournisseurs venant de Perpignan, et sortie de la Cité avant 10h00. - Deux points noirs relevés, avec des difficultés liées au croisement de véhicules (montée / descente), surtout à partir de 08h00 : la rue du Plo, empruntée par tous les livreurs et éboueurs, donc engorgée ; et l'accès à la place Marcou, car rue en sens unique depuis la place du Château. - Problème de congestion lié à l'augmentation du nombre de livreurs et à l'augmentation du temps de livraison découlant de cette congestion (par ex « 4h au lieu de 1h30 avant »). - Problème de la tranche horaire des livraisons qui coïncide avec l'arrivée des premiers visiteurs à la Cité (« à 08h00 il y a déjà des touristes ») - Problématique de sécurité liée à la conjonction entre livraisons et arrivée des enfants à l'école. 	<p>Redéfinir les modalités et conditions d'accès et de circulation des livreurs selon les spécificités de la Cité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la problématique des horaires : passages trop tardifs (vers 4h30-5h) pour permettre une fin de livraison avant l'arrivée des visiteurs - ... Et prendre aussi en compte le besoin de tranquillité des résidents, au regard de la circulation des camions de réfrigération ou de collecte des déchets dans la Cité. (attention aux livraisons trop précoces). - Répondre au manque de places près de la Cité (rue Trivalle) pour la livraison de l'épicerie. - Préoccupation concernant l'accès par le Prado : nécessité d'un feu au niveau du passage du Pont levis, d'où un risque de file d'attente importante lors des livraisons et donc d'un impact sur le cadre (vue sur le monument), la sécurité routière et nationale (Vigipirate). <i>Précision apportée : Files de véhicules au Prado liées à la régulation des flux par la Police municipale, sinon les chauffeurs ne s'entendent pas au sein de la Cité.</i> - Questionnement sur la circulation sur la voie circulante de la promenade narbonnaise : à double ou simple sens ? 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Adapter les horaires de livraison</u> : faire en sorte que les livreurs aient quitté la Cité à 09h00 et non pas à 10h00, voire même, dans l'idéal à 08h00... - ... <u>Et pour cela, avancer les horaires de commande des commerçants</u> (par ex, dans le cas de figure d'un fournisseur de Perpignan, avancer l'heure limite des commandes à 18-19h00 – alors qu'actuellement elles sont possibles jusqu'à minuit – ce qui permettrait, de faire partir les camions à 02h00 pour livrer plus tôt). - <u>Etudier la possibilité d'arriver par la N113</u> pour éviter les encombrements le matin (option ne semblant pas poser problème aux livreurs). - <u>Etudier la possibilité de gérer le Schéma de circulation avec une montée par Combélerand et un départ par le Chemin des Anglais</u> (un fournisseur note que la montée est difficile mais que les chauffeurs l'empruntent en descente). - <u>Trouver une synergie avec l'accès festival</u>, qui pourrait être utilisé pour les livraisons ?
			<p>Encourager les bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoin de discipline et de rigueur, sanctions nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Faire appliquer par tout le monde la réglementation en vigueur</u> :

			<p>Limiter les livraisons en camion pour limiter la congestion et les nuisances sonores</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnement sur la possibilité de mettre en place une plateforme de livraison et sur sa localisation 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Voir la possibilité de mutualiser une plateforme de livraison</u> entre fournisseurs, avec distribution ensuite par deux véhicules frigorifiques plus petits. <i>Rq : Besoin de blocs réfrigérés et de caristes si livraison non immédiate et plateforme excentrée (voir dispositif mis en place au Mont St-Michel), sachant qu'il y a 100 points de vente dans la Cité.</i> - <u>Proposition d'une plateforme privée</u>, partagée entre fournisseurs, qui en assureraient la gestion (un local de la famille Pujol est disponible rue du Plo et le parking de l'hôtel du Donjon est aussi inutilisé), - Proposition d'une <u>plateforme de livraison sur le niveau haut du parking Delteil</u>.
	Projet		<p>Avoir une réflexion spécifique sur la problématique des livraisons de la Cité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les besoins et contraintes des fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Mettre en place un groupe de travail avec l'ensemble des fournisseurs</u>
	Accès des personnes travaillant à la Cité	<ul style="list-style-type: none"> - Constat d'une présence importante de travailleurs saisonniers, avec environ 1000 salariés à temps plein dans la Cité, beaucoup d'entre eux ayant une fin de service vers 22-23h. - Conditions d'accès jugées complexe et couteuse pour les saisonniers (éloignement du stationnement, coût du parking). 	<p>Faciliter l'accès à la Cité pour les personnes y travaillant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des modalités facilitatrices en fonction des contraintes des travailleurs saisonniers. - Questionnement lié à l'éventualité de la piétonisation de la rue Trivalle : problème du stationnement des commerçants qui y sont implantés. - Questionnement lié aux contraintes d'accès via le Chemin des Anglais. <i>Disposition du projet : Accès des habitants et des personnes travaillant dans les hôtels et Chambres d'hôte à la Cité en fonction de certains horaires, à déterminer.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Adapter les transports publics vers la Cité aux besoins des gens qui y travaillent</u> : caler les horaires des navettes sur la réalité de la vie quotidienne des usagers et en particulier les saisonniers. - <u>Prévoir un système de dépose-minute</u> pour les salariés. - Voir ce qu'il est possible de faire en terme de <u>places réservées au niveau du parking Tripier, pour les commerçants de la rue Trivalle</u>.
Accès à la Cité pour les autres usagers	Besoins d'accès en dehors des horaires définis	<ul style="list-style-type: none"> - Actuellement, principe d'accès exceptionnel géré au niveau du poste barrière donnant accès aux fossés. - Solutions de stationnement pour les infirmières près du cimetière. 	<p>Prévoir des solutions pour les accès exceptionnels, urgents ou circonstanciels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer les autorisations d'accès en dehors des horaires déterminés, en flux continu, pour les livraisons, les dépannages (plombiers, électriciens,...) et autres professions libérales (médecins, infirmières...) - Questionnement sur les possibilités d'accès si la Police municipale n'est pas présente. - Prendre en compte les flux liés à l'aménagement et au déménagement de boutiques des saisonniers. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Prévoir la possibilité de dépose minute</u> (dans les accès festival ou les fossés) pour le dépôt de colis, les livreurs hors créneau horaire, les bus, et voir la question du stockage et du transport de la marchandise. - <u>Prévoir la mise en place d'un interphone</u> au niveau des bornes (pour les médecins, infirmières, dépanneurs,...). - <u>Trouver des solutions pour le stationnement de certains professionnels</u> (infirmières,...). - <u>Avoir un poste de garde</u> pour gérer les besoins d'accès tardifs (livraisons, touristes,...).

Personnes à mobilité réduite	<ul style="list-style-type: none"> - Perception d'un fonctionnement de la navette pour les personnes à mobilité réduite laissant à désirer, en raison de contingences réglementaires liées à la voirie (problème du lieu de dépôt), et au problème de gestion des retours. 	<p>Apporter des réponses adaptées pour l'accès à la Cité des personnes à mobilité réduite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la question des horaires, des lieux de dépôt, la gestion des retours,... et voir la possibilité d'un accès jusqu'au lisses. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Comment avoir une navette fonctionnelle</u> intégrant les problèmes de réglementation ?
Parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Stationnement des parents d'élèves sur le parking Deltail. 	<p>Prendre en compte la problématique de stationnement pour les parents d'élèves de la Calendretta</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté dans l'usage du parking, la demi-heure gratuite étant souvent dépassée, le temps pour les parents d'accompagner leurs enfants et d'échanger avec les enseignants. 	
Paroissiens	<ul style="list-style-type: none"> - Lors des cérémonies à la Basilique Saint-Nazaire, stationnement dans les fossés, les paroissiens bénéficiant pour cela d'une autorisation ponctuelle, le dimanche notamment. 	<p>Répondre au besoin de stationnement des paroissiens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les besoins d'accès ponctuels à la Basilique. 	
Visites au cimetière	<ul style="list-style-type: none"> - Actuellement, accès au cimetière est possible jusqu'à 08h30. 	<p>Répondre au besoin de stationnement pour les personnes venant en visite au cimetière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les besoins d'accès au cimetière pour des personnes qui souhaitent y déposer quelque chose. 	

		Perceptions de la situation actuelle et du projet	Préoccupations et besoins exprimés	Pistes à explorer, propositions
Gestion des flux de Circulation	Problématiques de sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> - Des voies d'accès étroites (chemin des Anglais, et chemins des Ourtets) avec un problème de sécurité routière dû au flux de véhicules et à leur vitesse, avec également passage de vélos et de piétons. - Réducteur de vitesse au niveau du n°13 apprécié mais insuffisant. - Passage d'engins agricoles sur le chemin en parallèle : problème de la montée. 	<p>Prendre en compte les problématiques de sécurité liées à la redistribution des flux de véhicules</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crainte d'une redistribution des flux de véhicules sur des voies habituellement peu circulantes, en particulier le chemin des Anglais et le chemin des Ourtets. - Préoccupation liée à la sécurité sur ces voies, compte tenu du passage important de véhicules en tous genre (camping-cars, autocars,...) et de piétons de plus en plus nombreux issus des hôtels et campings périphériques, sans compter les habitants de Cazilhac et Palaja « qui coupent par la traverse ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de mettre en place un sens unique avec une étude d'aménagement pour les engins agricoles. - Proposition de limiter l'accès de cette voie aux riverains et de réduire la vitesse autorisée à 30 km/h. - Signalétique d'accès vers la Cité importante.
		<ul style="list-style-type: none"> - Présence de véhicules non habilités, passage des deux roues, scooters. 	<p>Faire appliquer la réglementation:</p>	
		<ul style="list-style-type: none"> - Dangersité du rond-point de la rocade (stationnement de camping-cars, bus, caravanes,...). 	<p>Empêcher le stationnement anarchique autour du rond-point de la rocade</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Précision apportée : mise en place envisagée de plots en bois pour empêcher le stationnement de manière transitoire avant la mise en œuvre du projet,</i>
	Lien aux options d'aménagement du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Perception d'une image négative de la Cité liée aux difficultés de circulation, qui, de certains points de vue, génère à force une baisse de fréquentation (ex du 14 juillet). 	<p>Fluidifier la circulation sur la voie médiévale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à la possibilité d'une voie circulante à double flux. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Proposition de remblais d'une partie du parking Delteil pour faire la promenade</u>, ce qui permettrait de conserver une circulation à double flux. Rq : Attention à la préservation du monument.
			<p>Se questionner sur la pertinence d'un accès direct à la Cité par le Prado</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préoccupation quant aux dispositions du projet en matière d'accès à la Cité, un accès direct par le Prado, risquant d'encourager la vitesse, ce qui pose une question de sécurité (accès ouvert), et interroge quant à l'impact sur la vue sur le château. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de certains de <u>conserver l'entrée à la Cité</u> comme elle est actuellement. - Proposition de gestion des files d'attente en amont rue Gustave Nadaud ;
	Circulation des engins lourds	<ul style="list-style-type: none"> - Une fragilité du pont levis d'accès à la Cité avec des usages inappropriés au regard du gabarit de certains véhicules (lors du festival par ex, passage de camions de 16 T). 	<p>Pallier à la fragilité du passage du Pont levis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Précaution particulière à avoir pour le passage du Pont levis. - Ralentir les flux en amont et en aval du Pont. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Mettre en place des solutions pour le passage occasionnel d'engins lourds, hors gabarit</u> (en particulier lors du festival) : systèmes d'étagage par ex. - <u>Proposition de mise en place de ralentisseurs</u> en amont et en aval du Pont, par ex en faisant un système de vague sur la calade, pour limiter la vitesse. - <u>Ralentir les flux</u> en amont et en aval du Pont.

			Réduire l'accès des véhicules les plus lourds	- Voir la possibilité de délocaliser les plus gros événements du festival (avec souvent un transport de matériels important) à la grande scène La Fajeolle.
	Circulation des piétons		Rediriger une partie du flux piéton dans les lices - Besoin d'améliorer la signalisation... - ... Mais crainte d'un impact économique de l'ouverture complète des remparts sur le flux piéton dans la Cité.	-
		- Problème du chemin piéton, en face du parking Pautard, avec un dénivelé important, qui représente un risque en particulier pour les personnes à mobilité réduite. - Problème d'un accès piéton dangereux depuis le parking Tripier	Sécuriser les accès piétons	-
Modes alternatifs de mobilité		Encourager les modes doux de mobilité - Favoriser le déplacement en vélo	- Prévoir un stationnement pour les vélos : à voir peut-être au niveau du parking Delteil ?	
Condition d'accueil à la Cité		Prendre en compte l'afflux des visiteurs en dehors de la saison estivale, pendant les vacances scolaires et les week-ends en particulier - Besoin de gestion par les services de la mairie (accueil, garde barrière).		
Gestion des événementiels	- Une logistique importante liée à la mise en place et au démontage du festival et des divers événements dans la Cité - Une fréquentation importante en soirée lors des événementiels	Limiter les nuisances liés aux événementiels et spectacles - Problématique des nuisances liés à la mise en place et au démontage des événementiels et des spectacles (bruit lié au démontage à 3h du matin par ex) et aussi aux débits de boissons qui ne respecteraient pas les horaires de fermeture. - Besoin de respect et de reconnaissance des résidents (besoin de tranquillité) de la part de ceux qui interviennent dans la gestion et l'animation de la Cité.	- Organiser le tournoi de chevalerie sans bloquer toute une partie de la Cité : déplacer le tournoi dans les fossés, ce qui permettrait d'assurer la continuité de visite entre les deux remparts.	

	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du festival et de spectacle au cœur de la Cité mobilisant des accès et espaces, réservés exclusivement à cette fin. 	<p>Mettre à profit les espaces et aménagements dévolus à la au festival pour répondre à d'autres besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte le besoin d'une voie circulante pour l'accès festival dans l'aménagement des fossés. - Questionnement sur l'usage de la zone réservée pour les camions du festival ou pour d'autres événements, sentiment qu'il y a deux poids, deux mesures quant aux possibilités de stationnement dont bénéficient les invités mais pas les saisonniers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'aménagement des fossés, <u>prendre en compte le besoin d'une voie circulante pour l'accès festival.</u> - <u>Voir la possibilité d'utilisation de la parcelle de M. Pujol,</u> au Sud-Ouest de la Cité pour l'accès festival. - <u>Etudier la possibilité d'utilisation par les saisonniers de la zone réservée au festival.</u>
--	--	--	---

Mise en œuvre des travaux	Gestion de l'impact des travaux	- Complexité des travaux à mener dans la Cité : temps réduit, besoins considérables.	Limiter l'impact des travaux sur l'activité <ul style="list-style-type: none"> - Questionnement sur la planification des travaux et leurs conséquences sur la fréquentation de la Cité. - <i>Disposition du projet : Mise en œuvre des travaux en fin et en début d'années, ceux-ci étant suspendus en haute saison, ce qui raccourcit le temps opérationnel.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Mettre à l'ordre du jour du groupe de travail les modalités et incidences de la mise en œuvre des travaux.</u> - <u>Caler les travaux en fonction des problèmes liés à la fréquentation.</u>
	Communication		Communiquer sur le déroulement des travaux et les contraintes qui en découlent <ul style="list-style-type: none"> - Bien expliquer / expliciter la mise en œuvre des travaux aux acteurs concernés. - Prendre en compte le besoin d'une signalétique adaptée durant les travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Transmettre les éléments concernant le déroulement des travaux</u> et leur calendrier suffisamment à l'avance. - <u>Prévoir une communication grand public</u> à organiser peut-être par phase du projet avec lien Internet. - <u>Fournir aux hébergeurs des supports de communication</u>, le temps des travaux, pour leurs clients.
Maison d'accueil		<ul style="list-style-type: none"> - Un choix effectué pour la maison d'accueil, en lieu et place de l'actuel hôtel du Pont levis. <p><i>Précision apportée : Plusieurs scénarios envisagés pour l'implantation de la maison d'accueil, avec un critère de proximité près du cimetière, avant les murs d'enceinte : une option à proximité immédiate de la Cité, en haut du parking Delteil non retenue, un aménagement en souterrain étant imposé et donc un scénario d'aménagement de la maison d'accueil en lieu et place de l'hôtel du Pont levis validé par le Syndicat mixte.</i></p>	Comprendre et prendre en compte les conséquences du choix effectué pour le site de la maison d'accueil <ul style="list-style-type: none"> - Questionnement sur le choix du lieu pour la Cité internationale et la maison d'accueil du site - Prendre en considération l'impact de cet aménagement sur l'activité de l'Hôtel du Pont levis. 	
Lien à l'activité agricole	Accès aux exploitations		Eviter un impact du projet sur l'activité agricole <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'accessibilité des exploitations agricoles et viticoles pour permettre le passage de semi-remorques ou de certains matériels (ex : chaîne d'embouteillage). 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Voir la possibilité de créneaux horaires vis-à-vis du passage</u> mais prendre en compte le fait que parfois cela posera problème (par ex, souvent les horaires de passage des négociants en vin sont déterminés par eux même, dans le cas d'assemblages). - <u>Organiser une réunion sectorielle avec les agriculteurs</u> si possible en période creuse (novembre).
	Gestion du foncier classé	<ul style="list-style-type: none"> - Des parcelles de vignes situées dans le périmètre du site classé. - Des cabanes de vigneron occupées de manière illégale et dégradées 	Prendre en compte les contraintes liées au périmètre classé <ul style="list-style-type: none"> - Questionnement sur la réponse apportée à la question de la responsabilité du propriétaire et de la sécurité (par exemple en cas de feu) ? 	

<p style="text-align: center;">Lien à la gestion des transports en communs</p>		<p>Adapter les navettes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Penser aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes pour les navettes entre la Ville et le Prado. - Prendre en compte les besoins des saisonniers. - Question de la gratuité des navettes de l'agglomération à trancher, pour ne pas entraîner de surcoût au regard de ces améliorations. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Continuer le dialogue</u> entre Syndicat mixte de l'OGS et Carcassonne Agglo sur la thématique des transports en commun. - <u>Adapter les horaires des navettes en fonction des besoins des usagers</u> et donc aussi des personnes travaillant à la Cité. - <u>Coût du petit train</u> pour les habitants à considérer.
<p style="text-align: center;">Lien à la problématique des déchets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Perception d'une image négative de la Cité liée à l'amoncellement de déchets, y compris dans les accès périphériques à l'Est. - Constat d'une dégradation du cadre de vie et de visite en lien avec la gestion des déchets au sein de la Cité : nuisances liés aux déchets déposés dans la Cité (odeurs, débordement des bacs) et à leur collecte (bruit lié au ramassage des ordures, rotation), surtout pendant la période du festival. - Insuffisance du système de petits containers fermés, l'enjeu de gestion du volume allant se répéter avec la perception pour certains d'une tarification abusive et inéquitable. <p><i>Précisions apportées sur la gestion actuelle : Le Covaldem n'étant pas en mesure de quantifier le volume de déchets déposé, elle loue des bacs d'un certain volume, la redevance étant le prix de location de ces bacs.</i></p>	<p>Eviter la dispersion des déchets hors des bacs de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des containers fermés pas toujours effectif pour les commerçants continuant à utiliser des bacs collectifs d'où des problèmes de débordement des bacs l'accentuation des nuisances. - Problème aussi de démultiplication des bacs fermés, et donc de la surface nécessaire. - Volume de déchets du Château Comtal colossal, les containers étant mis dans le jardin en fin de journée, d'où l'effet appel d'air de ce dépôt. - Crainte d'un effet appel d'air en cas d'aménagement d'un nouveau point de collecte dans la Cité. - Problème de déchets liés à la fois au bruit généré par les camions de collecte tôt le matin (dès 05h00) et aux diverses nuisances, les odeurs en particulier,... ce qui va à l'encontre, pour les habitants et les hébergeurs, d'un besoin de calme, d'image, de propreté, de circulation. <p>Prendre en compte les spécificités de la Cité dans la gestion des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profiter du projet pour repenser la problématique des ordures ménagères dans la Cité. - Traiter la gestion des ordures dans la Cité différemment en tenant compte de ses spécificités : fréquentation importante, difficultés d'accès,... - Besoin de nettoyage régulier en saison, pour éviter la situation de l'été 2018 (poubelles débordantes, rats). 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Préciser la localisation des containers</u> : continuer à jouer la proximité ou éloigner les lieux de collecte en risquant les dépôts sauvages ? Aller au plus près des commerçants ? Prévoir des containers près du parking pour les touristes ? - <u>Questionnement sur la possibilité d'organiser la collecte des déchets à l'extérieur de la Cité</u> en profitant des travaux pour faire des bacs enterrés ? <i>Rq : il faut prendre en compte la problématique archéologique qui rend très complexe ce type de travaux.</i> - <u>Adapter le dimensionnement de containers pour le parking de délestage</u>, et tenir compte de l'enjeu paysager. - <u>Prévoir des messages pour que les touristes ne jettent plus leurs déchets dans la Cité.</u> - <u>Mieux expliquer la tarification des bacs fermés</u> : besoin de pédagogie globale envers les commerçants. Verbaliser les incivilités mais attention à ne pas changer les habitudes un mois avant la saison. <p>- <u>Articuler la réflexion de la maîtrise d'œuvre aux réflexions menées par le Covaldem</u> sur les spécificités de la Cité pour adapter les solutions (localisation des containers, type de déchet collecté et où, horaires de collecte).</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Faciliter les manœuvres</u> des camions de ramassage des ordures. - <u>Adapter les véhicules de collecte</u> à la taille de la Cité

		<p>Réduire les déchets à la source</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Prévoir une gestion différenciée des déchets organiques, qui régulerait le problème des odeurs.</u> <i>Précision apportée : obligation à venir spécifique.</i> - <u>Mener avec le Covaldem et les fournisseurs de matériels des actions encourageant la réduction des déchets</u> issus de la restauration.
--	--	---	---

Autres points	Les moyens affectés, leur	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnement sur les retombées économiques de la préservation et de la valorisation du patrimoine : quel est l'impact de cet investissement sur le territoire ? 	<p>Prévoir des solutions et des moyens à la hauteur des enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crainte d'un manque de moyens et d'une répercussion des problèmes sur les privés (par ex, en raison du tarif des abonnements pour le personnel). 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Connaître la planification des investissements</u> : à préciser par le prestataire retenu suite à la consultation à venir pour la maîtrise d'œuvre du projet.
	La place des acteurs		<p>Prendre en compte les orientations collectives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas changer les orientations définies collectivement au dernier moment (cohérence de la démarche). 	
	La compréhension des orientations du projet		<p>Resituer l'aménagement de l'entrée Est dans la vision d'ensemble du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Resituer le projet dans une vision globale, en n'oubliant pas qu'il concerne aussi d'autres espaces (côté Ouest par ex) pour avoir une compréhension de l'ensemble. 	
	La compréhension des orientations du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Doutes exprimés sur l'intérêt d'un accès via l'Esplanade du Prado. - <i>Disposition du projet</i> : Question non encore tranchée même si cette orientation a la préférence de l'Etat. - Question de la place perdue au parking Delteil. 	<p>Questionner certaines orientations du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconsidérer l'historique de l'accès sachant que c'est l'Etat qui a poussé à ce que l'accès se fasse par les fossés pour dégager le monument. - Préserver le cadre historique : prendre en compte et conserver l'esprit médiéval de la Cité dans l'approche de l'OGS. 	
La vie dans la Cité		<p>Prendre en compte le caractère vivant et habité de la Cité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crainte liée à l'isolement de la Cité à travers une approche qui serait centrée surtout sur la préservation du patrimoine. - Prendre en compte la vie de la Cité pour éviter qu'elle ne perde « son âme » (« faire un écrin autour de la Cité ne sert à rien si on ne s'occupe pas de l'intérieur ») - Ne pas perdre de vue que l'un des critères de classement UNESCO tient au caractère habité du monument, et répondre à la diminution du nombre d'habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Faire le lien entre le projet et la gestion des problèmes de l'intérieur de la Cité</u> (poubelles, nuisances sonores tôt le matin, dégradation du monument,...). (Voir développement ci-dessus). 	

Autres points non directement liés à l'aménagement de l'entrée Est de la Cité	Image de la Cité		Améliorer l'image de la Cité <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'image de la Cité en améliorant le respect des lieux, l'image, le type de commerce (type de repas attendu par ex). - Quid des « Aigles » : lieu de rencontre à l'entrée de la Cité. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Aller vers une charte ou un label</u> de qualité (par ex, actuellement, pas de régulation sur le type de commerce). - <u>Appliquer la charte des terrasses</u> établies par la ville.
	Aménagements et équipements divers		Prendre en compte les besoins des visiteurs dans la Cité <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte le manque d'aménagements dans les lices... - ...Et prévoir leur aménagement pour qu'elles soient praticables par des véhicules électriques. - Question des toilettes publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Prévoir en particulier des bancs</u> ou autres pour faciliter les pique-niques mais ne pas en implanter trop pour éviter un impact sur l'activité de restauration.
		<ul style="list-style-type: none"> - Des terrasses de restaurants / cafés ne laissant pas de passage suffisant pour l'accès. - Dispositif de délimitation mis en place par la mairie, pas vraiment appliqué. 	Prendre en compte les besoins des habitants dans la Cité <ul style="list-style-type: none"> - Faire en sorte de limiter l'emprise des terrasses sur les voies de passage. - Prendre en compte les possibilités d'urgence 	
			<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte d'autres besoins d'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Requalifier l'entrée par la Poterne</u> : est-ce qu'il va y avoir un cheminement piéton ? - <u>Voir la possibilité de rendre à nouveau accessible aux voitures l'île de la Cité</u> pour les riverains / habitants qui souhaitent se rendre au Parc - <u>Rendre plus praticable (réaménager) la montée Saint-Gimer</u> (côté Porte d'Aude), pas adaptée pour les PMR et les personnes âgées.
		<ul style="list-style-type: none"> - Des difficultés de stationnement pour les résidents en chambre d'hôte en périphérie de la Cité. - Conséquences de la piétonnisation de la rue Trivalle non indiquée sur les GPS. 	Incompréhension de certaines orientations <ul style="list-style-type: none"> - Préoccupation liée au projet de piétonnisation dans la Barbacane, sachant qu'il n'y a pas de commerces mais plusieurs maison d'hôtes et hébergements touristiques. 	